

Institut National de Recherches Archéologiques Préventives

BELZ (56)
Lieu-dit "KERDPUELLAN"

Rapport de Diagnostic

Par Hervé Morzadec et Eric Mare

Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne
Service Régional de l'Archéologie

Mars 2005

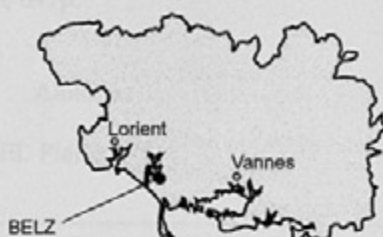
2056

Institut National de Recherches Archéologiques Préventives

Généralité		DRAC-SRA
Fiche signalétique		- 5 AVR. 2005
1 - Introduction		COURRIER ARRIVEE
2 - Contexte		3
3 - Conditions de l'opération		4
4 - Résultats		5
5 - Conclusion		7
BELZ (56)		
Lieu-dit " KERDRUELLAN"		
Annexe-plan de repérage pour identification des photos aériales		8
Fig. 1 : Localisation du site sur la carte IGN 0821 DT au 1/25 000ème		9
Rapport de Diagnostic		
Fig. 2 : Implantation du projet sur la carte IGN 0821 DT au 1/25 000ème		10
Fig. 3 : Plan des sondages		11
Fig. 4 : Plan des sondages 1 à 3 et de la fosse 1		12
Fig. 5 : Coupes stratigraphiques Par Hervé Morzadec et Eric Mare (sondage 1)		13
Fig. 6 : Plan de détail de la fosse 1		14
Fig. 7 : Plan de détail de la partie ouest du sondage 1		15
Fig. 8 : Plan de détail des sondages 2 et 3		15
Fig. 9 : Photographies de détail des blocs de grès		16
Fig. 10 : Photographies de détail des blocs de grès		17
Fig. 11 : Localisation des structures fossées		18
Fig. 11 bis : Coupe de la fosse St		18
Fig. 12 : Localisation		19
Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne		
Service Régional de l'Archéologie		
Fig. 13 : Localisation des emplacements et limites d'excavation des sondages		20

Mars 2005

Générique	1
Fiche signalétique	2
1 – Introduction	3
2 – Contexte	3
3 – Condition de l'opération	4
4 – Résultats	5
5 – Conclusion	7
Annexe plan de repérage pour identification des photos zénitales	8
Fig. 1 : Localisation du site sur la carte IGN 0821 OT au 1 / 25 000 ème.	9
Fig. 2 : Implantation du projet immobilier sur le cadastre au 1 / 2 000 ème.	10
Fig. 3 : Plan des sondages.	11
Fig. 4 : Plan des sondages 1 à 3 et de la fenêtre 1.	12
Fig. 5 : Coupes stratigraphiques au 1 / 40 ème de la paroi nord du sondage 1.	13
Fig. 6 : Plan de détail de la fenêtre 1	14
Fig. 7 : Plan de détail de la partie ouest du sondage 1.	15
Fig. 8 : Plan de détail des sondages 2 et 3.	15
Fig. 9 : Photographies de détail des blocs de granite.	16
Fig. 10 : Photographies de détail des blocs de granite.	17
Fig. 11 : Localisation des structures fossoyées	18
Fig. 11 bis : Coupe de la fosse St1	18
Fig. 12 : Localisation et altitude du mobilier céramique	19
Fig. 13 : Localisation des sondages et limite d'extension des vestiges.	20



Département du Morbihan

Prescription et contrôle scientifique :

Service Régional de l'Archéologie de Bretagne
av Prof. Charles Foulon - 35000 Rennes
Stéphane Deschamp (conservateur régional de l'archéologie)
Christine JABLONSKI (conservatrice du patrimoine)

Aménageur :

Mr et Mme Pierre DANIEL
3 rue de l'Océan
56690 LANDAUL

Réalisation :

Institut National de recherches Archéologiques Préventives
37 rue du Bignon CS 67737 - 35577 Cesson-Sévigné
(0223 360040)
Gilbert Aguesse (chef d'antenne)
Michel Baillieu (assistant technique et scientifique)

Equipes de fouille :

Hervé Morzadec, Eric Mare
Topographie : Vincent Pommier,
Texte : Hervé Morzadec
DAO : Eric Mare et Hervé Morzadec

Fiche Signalétique

Identité du site

Site n° [] [] [] AH
 Département : Morbihan
 Commune : BELZ
 Lieu-dit ou adresse : Kerdruellan

Cadastre actualisé :
 Année : 2004
 Section, parcelle : AH.153, 155, 547, 572p, 638p, 639p, 641p.

Coordonnées Lambert :
 Zone : 1
 Abscisse : Ordonnée : Altitude :

Propriétaire du terrain : Mr et Mme DANIEL Pierre
 Protection juridique : x

L'opération archéologique

Autorisation n° : 2004-147
 du : 06 / 09 / 2004
 Type d'opération : Diagnostic
 Titulaire : Hervé Morzadec
 Responsable : Hervé Morzadec
 Organisme de rattachement : INRAP
 Raison de l'urgence : Construction d'un lotissement
 Financement :

Surface du projet : 16 546 m²
 Surface sondée : 1101,3 m²

Le DFS

Nombre de volumes : 1
 Nombre de pages : 20
 Nombre de figures : 13

Le mobilier

Nature : céramique
 Quantité : environ 1 kg
 Conservation provisoire :
 INRAP Cesson Sévigné

Résultats

Chronologie

- Paléolithique
- Mésolithique
- Epipaléolithique
- Néolithique
- Néolithique / Chalcolithique
- Protohistoire
- Age du Bronze
- Age du Fer
- 1er Age du Fer
- 2ème Age du Fer
- Antiquité romaine
- Haut-Empire (jusqu'en 284)
- Bas-Empire (de 285 à 476)
- Haut Moyen-Age
- Moyen-Age
- Bas Moyen-Age
- Temps modernes
- Ere industrielle
- Epoque contemporaine

Programme :

Sujets et thèmes

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Edifice public | <input type="checkbox"/> Structure agraire |
| <input type="checkbox"/> Edifice religieux | <input type="checkbox"/> Structure(s) fossoyée (s) isolée (s) |
| <input type="checkbox"/> Edifice militaire | <input checked="" type="checkbox"/> Structure funéraire |
| <input type="checkbox"/> Edifice commercial | <input type="checkbox"/> Sépulture |
| <input type="checkbox"/> Habitat urbain | <input type="checkbox"/> Atelier céramique |
| <input type="checkbox"/> Structure urbaine | <input type="checkbox"/> Atelier métallurgique |
| <input type="checkbox"/> Voirie | <input type="checkbox"/> Artisanat |
| <input type="checkbox"/> Hydraulique | <input type="checkbox"/> Four |
| <input type="checkbox"/> Habitat rural ? | <input type="checkbox"/> Industrie lithique |
| <input type="checkbox"/> Villa | <input type="checkbox"/> Industrie osseuse |
| <input type="checkbox"/> Bâtiment agricole | |
-
- | | |
|---|--|
| Mobilier | Etudes annexes |
| <input type="checkbox"/> lithique | <input type="checkbox"/> Géologie / pédologie |
| <input type="checkbox"/> Faune | <input type="checkbox"/> Datation |
| <input type="checkbox"/> Flore | <input type="checkbox"/> Anthropologie |
| <input checked="" type="checkbox"/> Céramique | <input type="checkbox"/> Zoologie |
| <input type="checkbox"/> Os | <input type="checkbox"/> Palynologie |
| <input type="checkbox"/> Arme | <input type="checkbox"/> Analyse de céramiques |
| <input type="checkbox"/> Outil | <input type="checkbox"/> Analyse de métaux |
| <input type="checkbox"/> Parure | <input type="checkbox"/> Numismatique |
| <input type="checkbox"/> Monnaie | <input type="checkbox"/> Conservation / restauration |
| <input type="checkbox"/> Verre | <input type="checkbox"/> Autre |

Résumé :

Le diagnostic réalisé dans l'emprise du projet immobilier a permis la mise en évidence d'une implantation mégalithique correspondant soit à des alignements de menhir soit à un dolmen démembré attribuable au Néolithique malgré l'absence de mobilier archéologique caractéristique.

Belz (56)
Lieu-dit « Kerdruellan »

Rapport de diagnostic

Hervé Morzadec et Eric Mare

1 - Introduction

Dans le cadre d'un projet d'implantation d'un lotissement au lieu-dit « Kerdruellan » (Section AH n° 153, 155, 547, 572p, 638p, 639p et 641p) sur la commune de Belz (56) (Fig. 1 et 2), un diagnostic archéologique a été prescrit par le service régional de l'archéologie.

L'emprise du projet se situe à proximité immédiate d'un alignement détruit en 2003 suite à un incendie (Photo 1). L'implantation du projet se situe dans une zone favorable à une occupation humaine ancienne.



Photo 1 : Vue de l'alignement détruit après l'incendie de juin 2003 (Photo Mariette Huido)

2 - Condition de réalisation

Le diagnostic a été réalisé à deux personnes pour une durée de terrain de 5 jours. Les tranchées ont été ouvertes au moyen d'une pelle mécanique avec un godet de 2 m de large. Suite à l'incendie au mois de Juin 2003, la parcelle située au sud du ru et les abords du ru ont été débroussaillées et nettoyées au moyen d'engin mécanique par le propriétaire expliquant la faible couverture de terre végétale très remaniée observée lors de l'ouverture des tranchées (Photo 2). En fin d'opération et avant rebouchage, les tranchées positives ont été paillées (Photo 3) afin de signaler précisément le niveau d'apparition des blocs dans le cadre d'un redécapage dans l'éventualité d'une fouille.



Photo 2 : nettoyage de la parcelle 638 du projet immobilier en Juillet 2003 (Photo Mariette Huido).



Photo 3 : mise en place de paille pour la protection des blocs en cas de redécapage. E. Mare, INRAP

3 - Contexte

L'emprise du projet immobilier se situe de part et d'autre d'un paléo-vallon parcouru par un ru. Le colmatage du ruisseau est important induisant une importante épaisseur de sédiment en particulier sur le versant nord ; le versant sud ayant été perturbé, la symétrie du vallon n'est plus respectée.

Le substrat est constitué d'un gneiss plus ou moins altéré par zone avec des pointements aériens comme le petit monticule présent dans l'emprise.

4 - Résultats

14 tranchées ont été faites correspondant à une surface ouverte de 1101.28 m² soit 6.65 % de la surface totale à laquelle il faut retrancher les emprises des lignes EDF de moyenne tension ainsi que la partie médiane de l'emprise constituée d'un ruisseau dont les berges étaient boisées.(Fig. 3)

Identifiant	Surface	Longueur	Epaisseur de stérile à chaque extrémité de tranchée	Structures archéologiques	Datation
Sondage 1 et 2	417.64 m		0.68 / 0.89	oui	Néolithique
Sondage 3	70.23 m	35.10	0.64 / 0.45	oui	Néolithique
Sondage 4	65.49 m	32.75	0.85 / 0.62	non	
Sondage 5	45.97 m	23	0.38 / 0.72	non	
Sondage 6	19.30 m	9.65	0.56 / 0.61	non	
Sondage 7	39.28 m	19.64	0.86 / 0.52	non	
Sondage 8	62.41 m	31.2	0.88 / 0.27	non	
Sondage 9	44.58 m	22.3	0.48 / 0.76	non	
Sondage 10	59.93 m	29.97	0.49 / 0.43	non	
Sondage 11	53.62 m	26.81	0.05 / 0.22	non	
Sondage 12	60.18 m	30.09	0.05 / 0.10	non	
Sondage 13	85.64 m	42.8	0.04 / 0.12	non	
Sondage 14	77.01 m	38.5	0.07 / 0.11	non	

Tab. 1 : Tableau descriptif des sondages mécaniques.

Sur l'ensemble des tranchées, 11 se sont avérées négatives et 3 positives



Photo. 4 : Vue d'ensemble des tranchées positives.E. Mare, INRAP

Les trois tranchées positives ont livré un ensemble de bloc de dimensions variables (Fig. 4, 9) (Photo. 4). Malgré la surface décapée la compréhension de l'organisation des vestiges n'est pas aisée.

Cet ensemble a été observé sur une longueur de 40 m pour une largeur d'environ 30 m. La limite nord-est n'a pu être précisément déterminée en raison de la présence de la ligne électrique de moyenne tension.

Les profils stratigraphiques (Fig. 5) relevés le long de la tranchée 1 montrent la présence dans la zone d'implantation des mégalithes de deux niveaux sédimentaires distincts. La couche inférieure, de 12 cm d'épaisseur, pourrait correspondre au lambeau d'un paléosol dans lequel est implanté les structures de calage et la base des mégalithes. La couche supérieure, de 15 cm d'épaisseur, contenant de rares tessons de toute période se serait mise en place par colluvionnement sur le paléosol et engloberait les vestiges archéologiques. Dans la fenêtre ouverte, le décapage a été arrêté au niveau d'apparition des plus gros blocs correspondant au sommet de ce niveau colluvionné. Certaines zones, en l'absence de bloc, ont été décapées jusqu'au niveau du paléosol supposé.

La dimension des blocs varie de 1.80 m de longueur pour les plus grands à 0.90 m pour les plus petits. L'ensemble des mégalithes est couché sur le côté. Les distances entre les blocs sont très variables. Une fouille permettrait de repérer tous les calages et de déterminer l'espacement. Un ensemble de zone présentant des petits blocs a été nettoyée plus finement et pourrait correspondre à des calages comme la structure 4.

Dans la fenêtre 1, les blocs de dimensions importantes semblent s'organiser selon une ligne axée nord-est / sud-ouest (Fig.6 et 10). Au nord de cette ligne, un ensemble de blocs de plus petites dimensions, pouvant correspondre à des pierres de calage semble s'organiser de la même façon selon un axe parallèle. Les autres secteurs sondés (sond 2 et 3) nécessiteraient un décapage extensif pour connaître leur organisation (Fig. 4, 7 et 8).

La structure 4, située à l'extrémité sud d'un bloc correspond à une structure de calage. Les limites de la fosse de creusement n'ont pu être mise en évidence en raison du niveau de décapage. Seules les pierres de blocage ont été dégagées (Fig. 11).

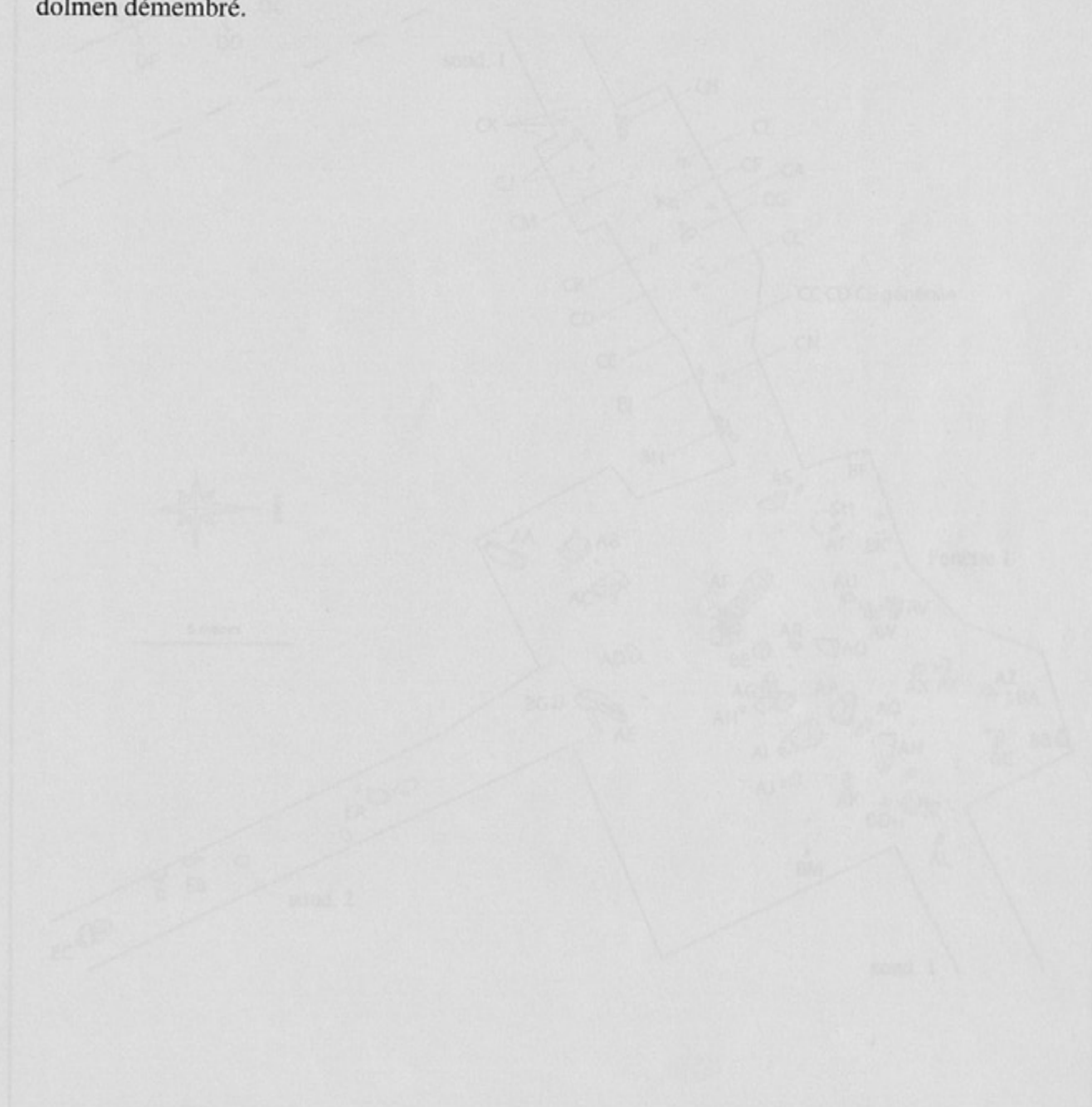
La fouille de cette structure a permis de mettre en évidence une occupation antérieure constituée de fosses présentant des bords constitués d'arène rubéfiée comme la structure 2 (Fig. 11). La structure 3 présente au décapage les mêmes caractéristiques.

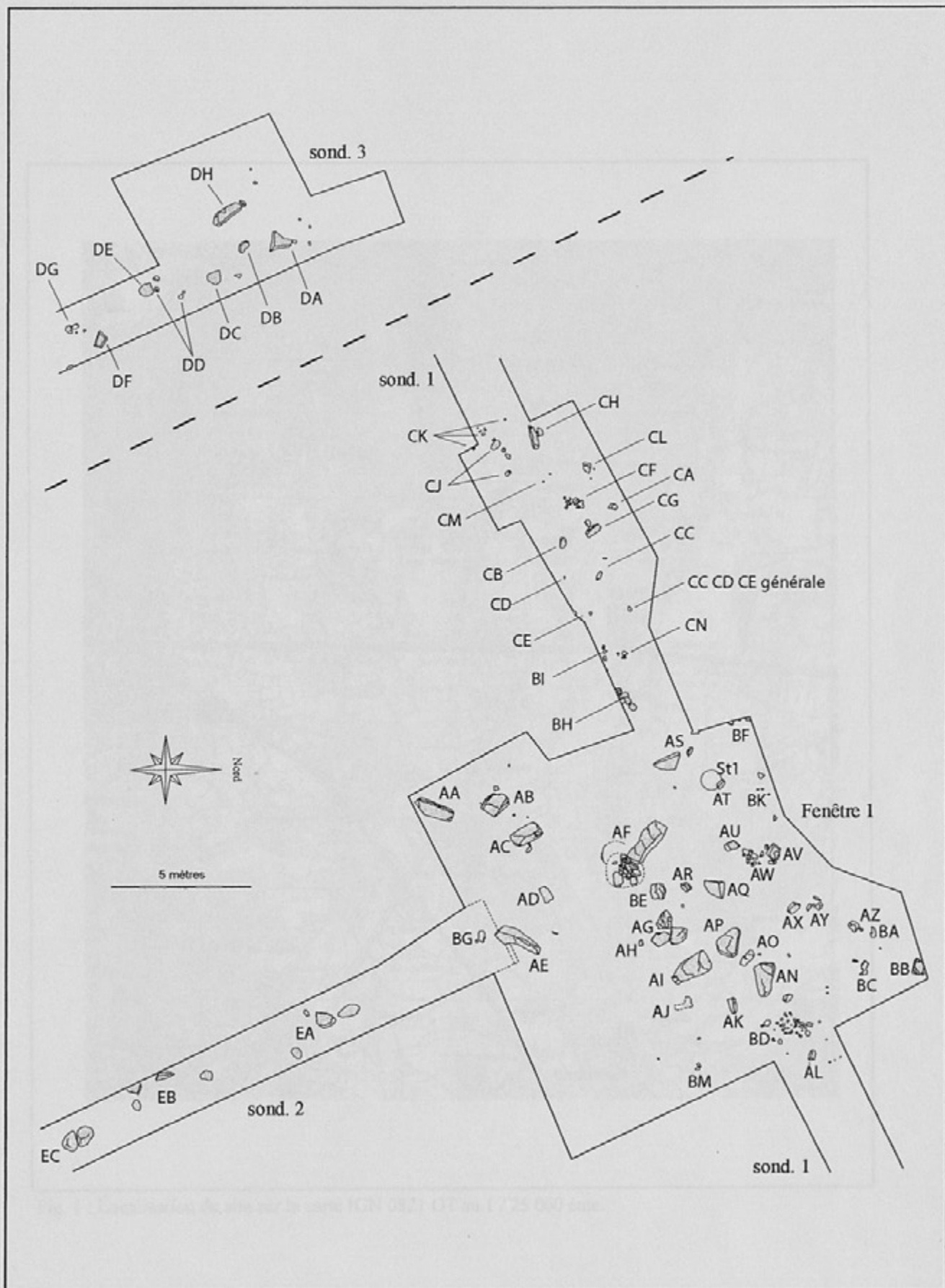
La structure 1 (Fig.11bis) correspond à une petite fosse de 0.66 m de diamètre pour 0.22 m de profondeur. Le comblement constitué d'un sédiment sablo-argileux contenait du charbon de bois qui a été prélevé pour une éventuelle datation C14.

Le mobilier céramique, peu abondant, très fragmenté et légèrement roulé, est disséminé à la surface du décapage (Fig.12). Aucun élément caractéristique à mettre en relation avec les mégalithes n'a été trouvé. Le seul élément caractéristique est un fragment de lèvre d'une céramique médiévale de type Saint-Jean-La-Poterie à spicule d'éponge. Dans l'extrémité Est du sondage 1, un fond de pot à pâte protohistorique a été retrouvé sans structure associée visible. Le reste des éléments céramiques n'est pas attribuable chronologiquement.

5 - Conclusion

Le diagnostic effectué dans l'emprise du lotissement au lieu-dit « Kerdruellan » sur la commune de Belz a permis la mise en évidence d'une occupation humaine. Les structures observées sont situées à une profondeur d'environ 80 cm sous le niveau du sol actuel. Les vestiges mis au jour, constitués de mégalithes et de structures de calage peuvent être interprétés comme étant une série d'alignement de menhir ou bien un monument mégalithique démembré de type dolmen. L'absence de mobilier céramique ne nous permet pas de dater précisément cette occupation mais on peut l'attribuer au Néolithique au sens large. La surface couverte par le site au seing du projet de lotissement peut être évalué à environ 3000 m². La découverte de cet indice archéologique inédit peut permettre de comprendre plus précisément l'organisation et la mise en place de ce type de mégalithe ; qu'il s'agisse de menhirs ou d'un dolmen démembré.





Repérage des blocs pour identification des photographies zénithales



Fig. 1 : Localisation du site sur la carte IGN 0821 OT au 1 / 25 000 ème.

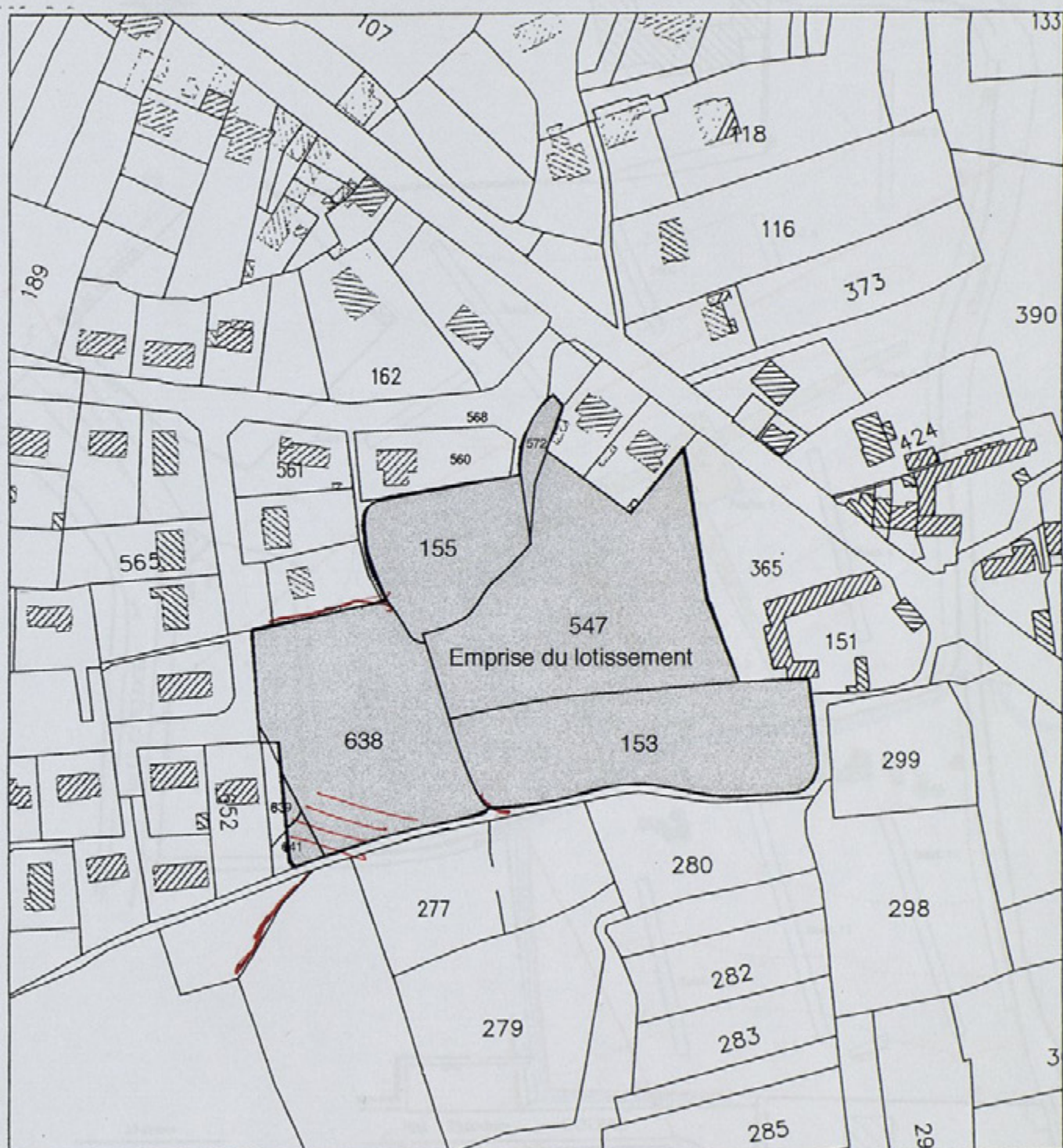


Fig. 2 : Implantation du projet immobilier sur le cadastre au 1 / 2 000 ème.



Fig. 3 : Localisation des sondages.



Photo.5 : Sondage 1,
Vue générale de la fenêtre 1

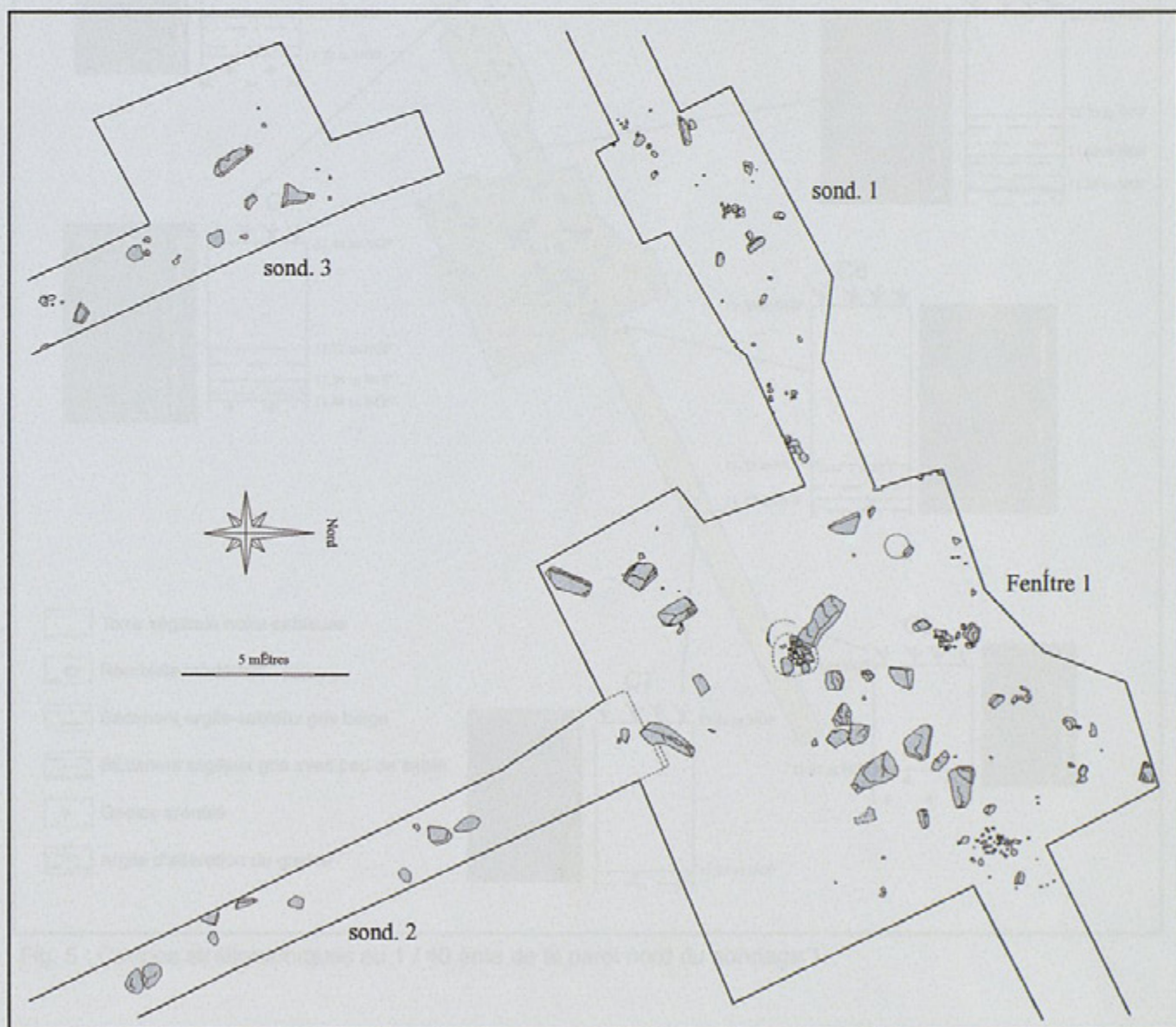


Fig. 4 : Plan des sondages 1 à 3 et de la fenêtre 1, répartition spatiale des blocs de granite.

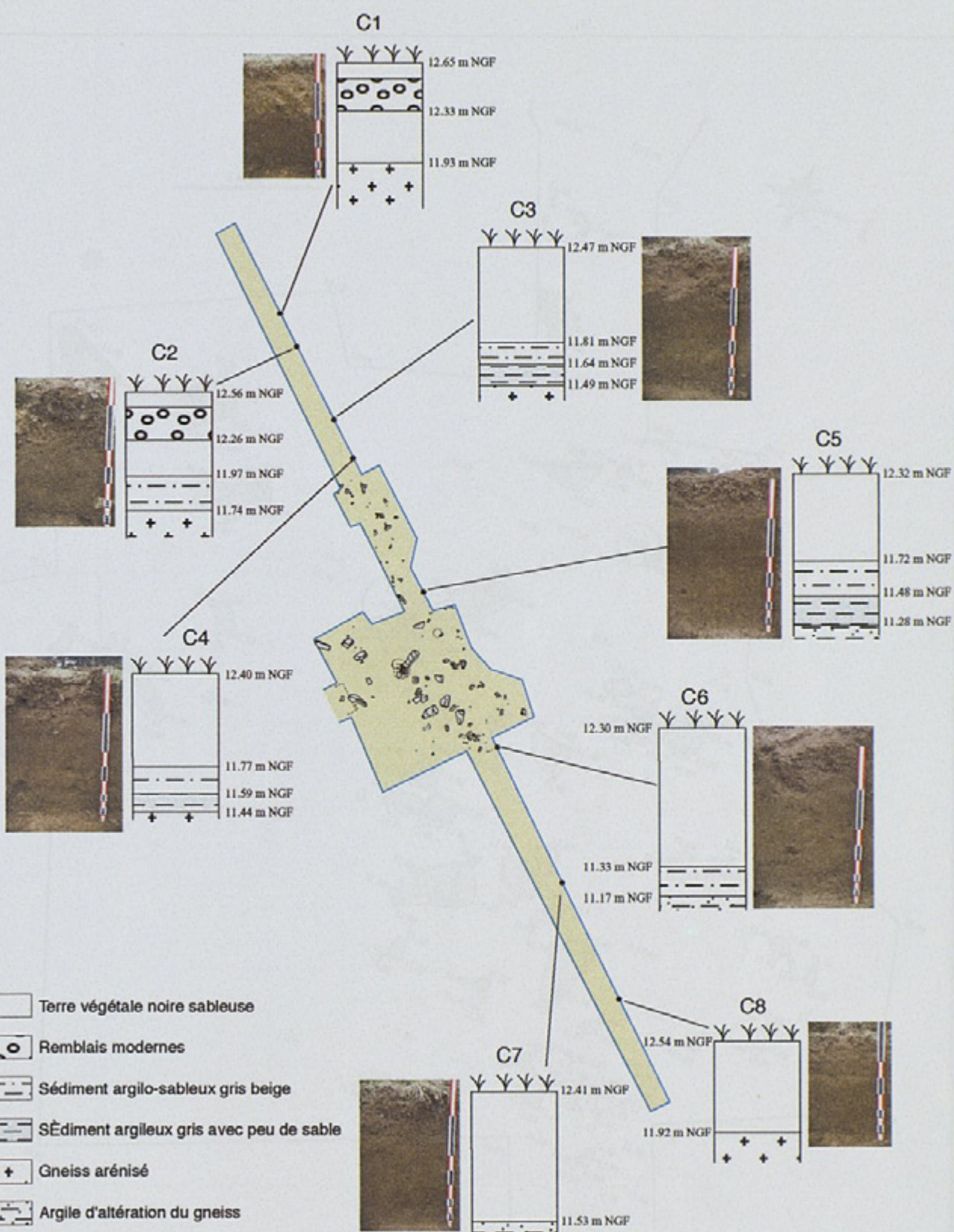


Fig. 5 : Coupes stratigraphiques au 1 / 40 ème de la paroi nord du sondage 1.

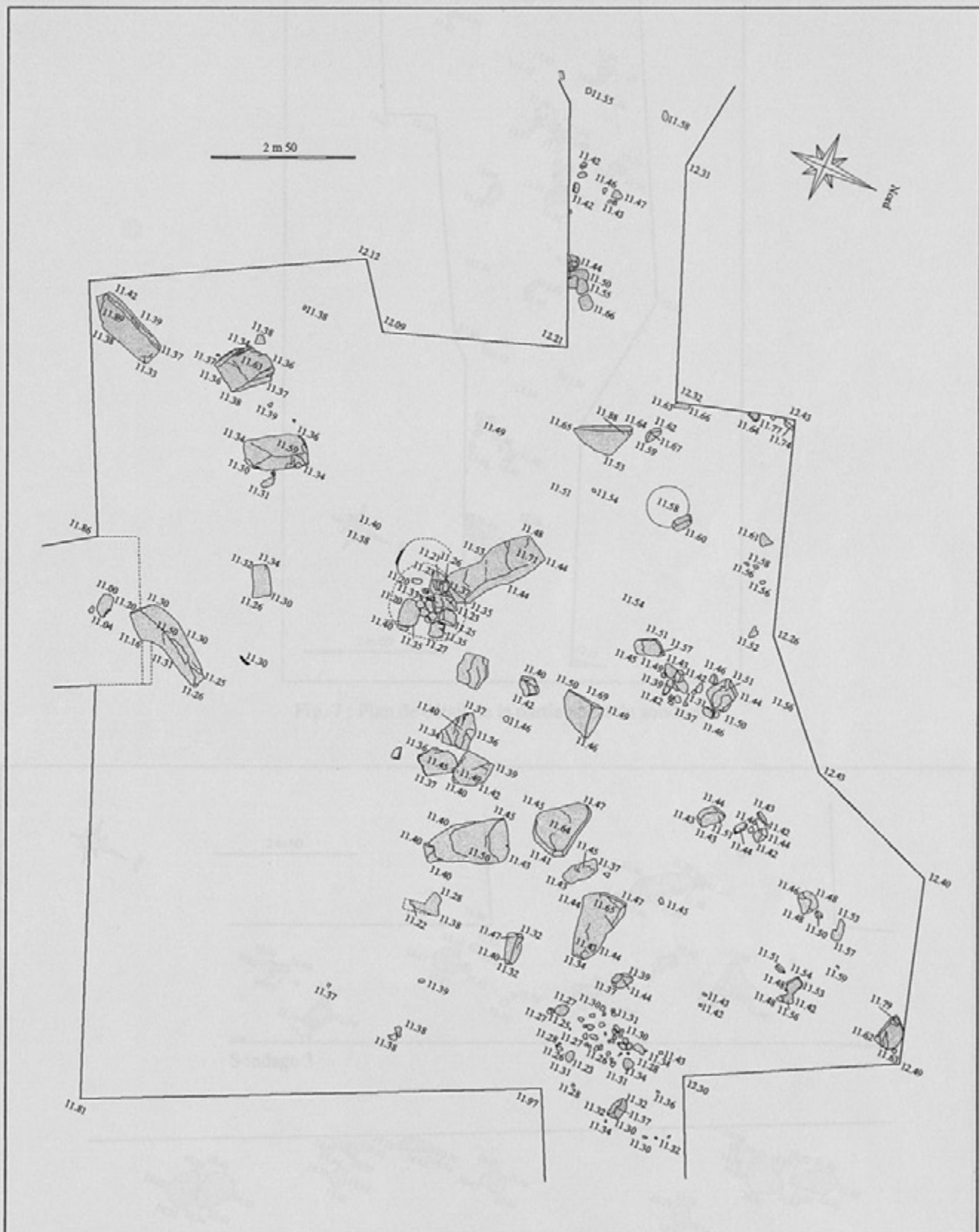


Fig. 6 : Plan de détail de la fenêtre 1 avec les côtes d'altitude en m NGF.

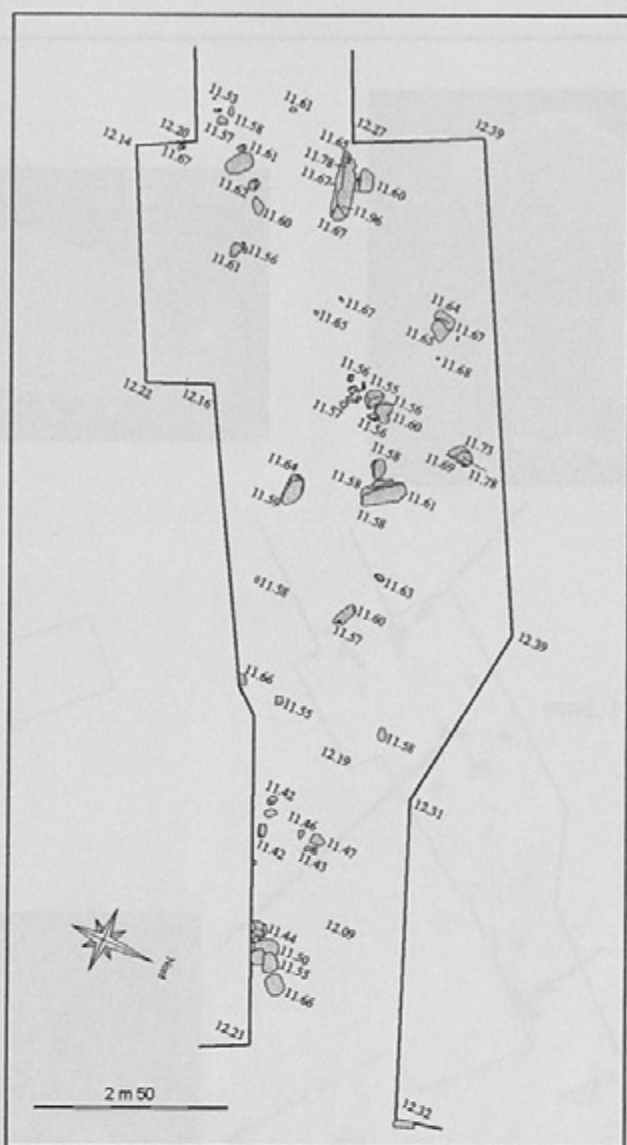


Fig. 7 : Plan de détail de la partie ouest du sondage 1

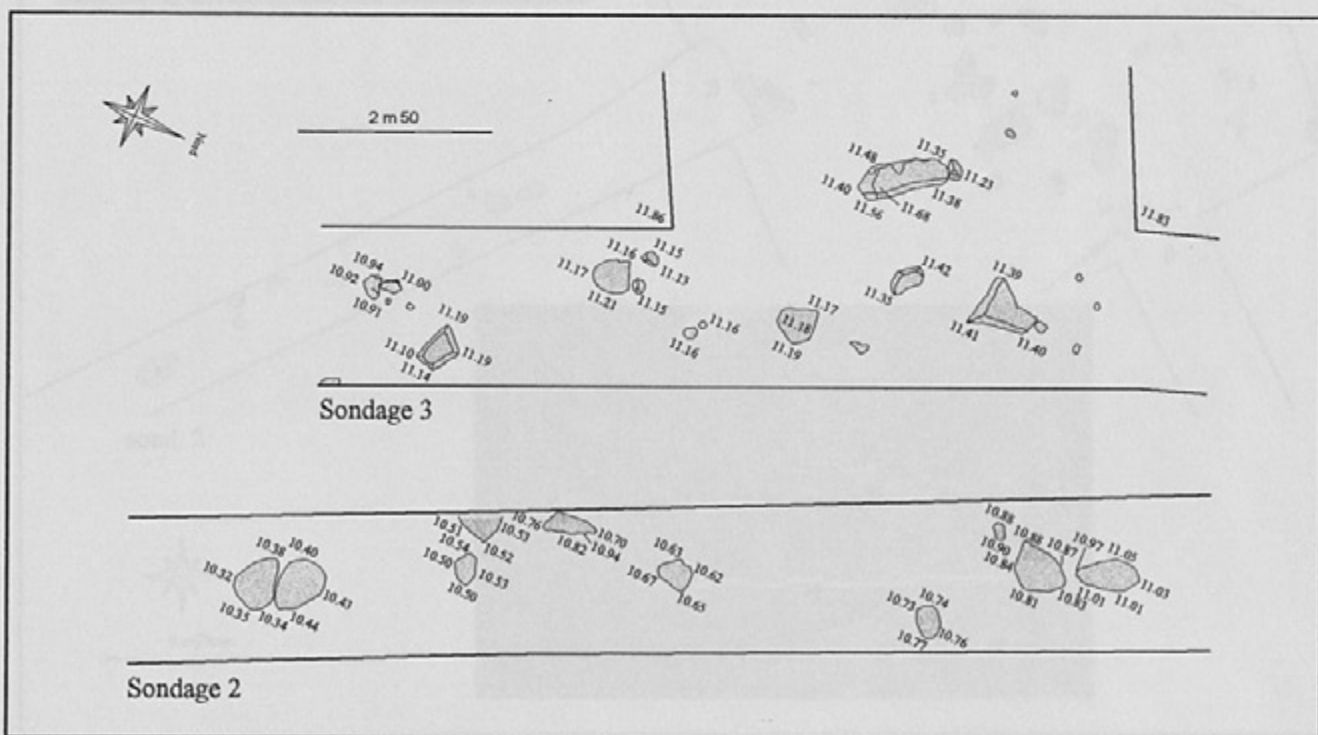
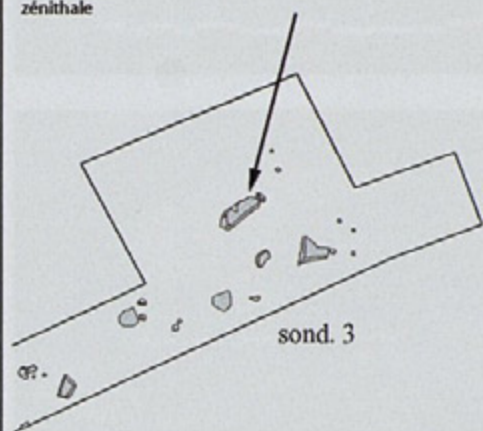


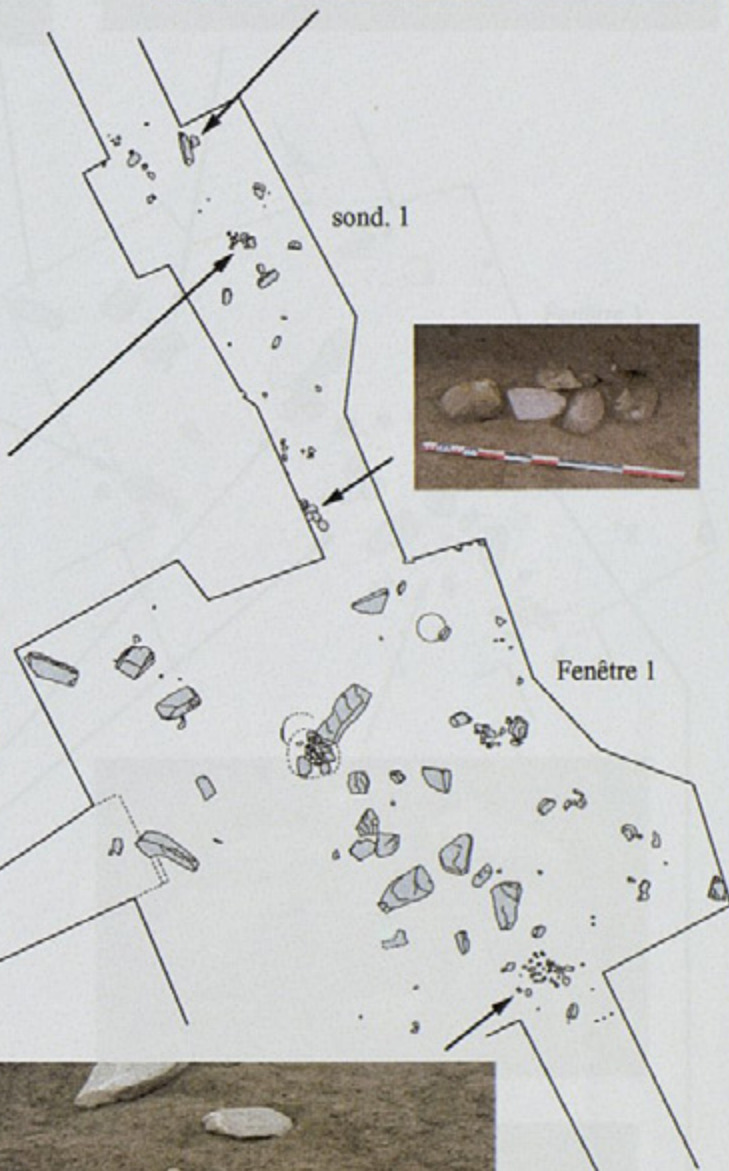
Fig. 8 : Plan de détail des sondages 2 et 3



zénithale



sond. 3



sond. 1

Fenêtre 1



sond. 2



Fig. 9 : Photographies de détail des blocs de granite



5 mètres

Fig. 10 : Photographies de détail des blocs de granite.

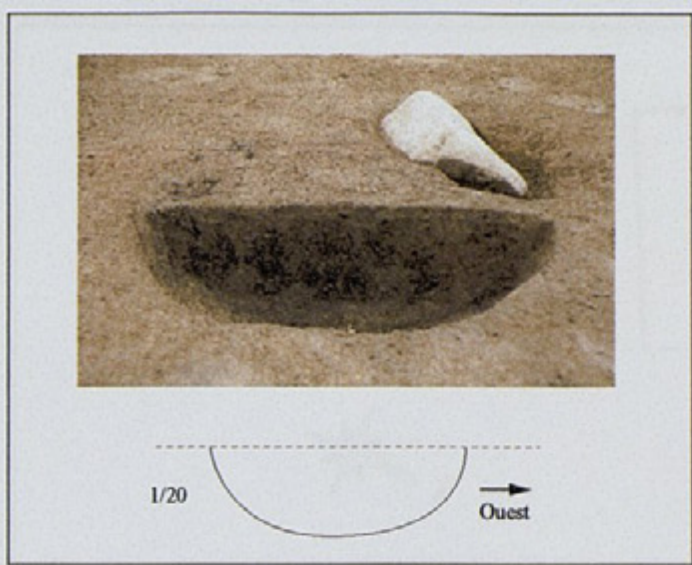


Fig. 11 bis : Coupe de la fosse St.1

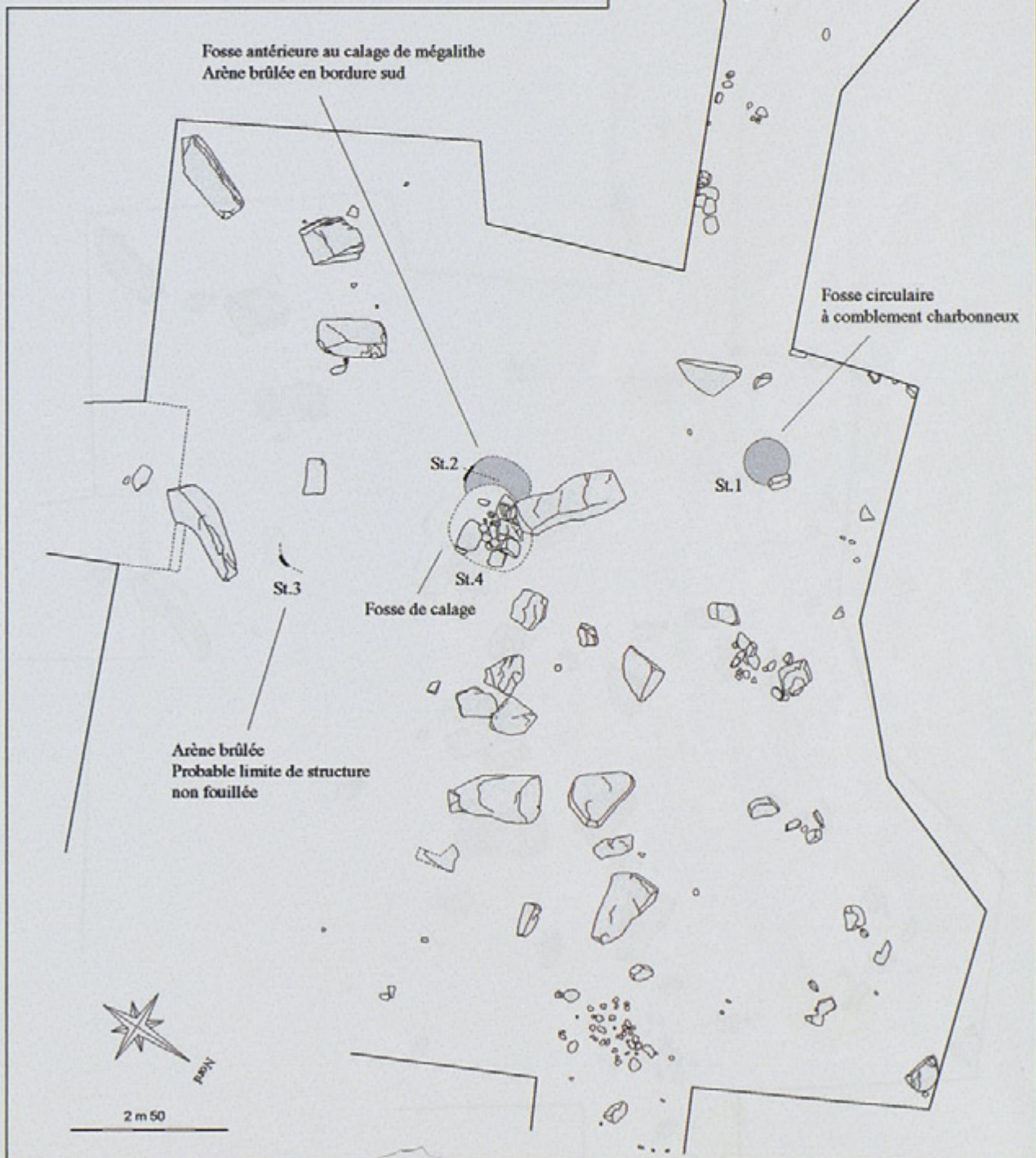


Fig. 11 : Localisation des structures fossoyées



Fig. 12 : Localisation et altitude du mobilier céramique



Fig. 13 : Localisation des sondages et proposition de limite d'extension des vestiges